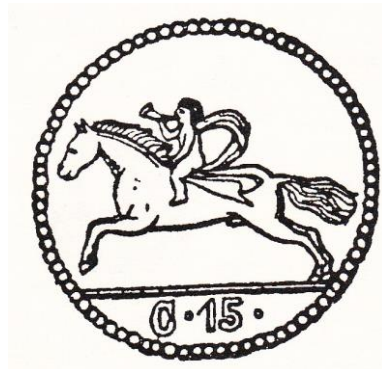


## Les "CAVALLINI"

L'on aurait tort de prétendre que le philatéliste ne s'intéresse pas à ce qui a précédé le 6 mai 1840, émission du premier timbre poste. Il est au contraire ouvert à tout ce qui concerne l'histoire postale et aux précurseurs c à d ce qui précède 1840. La période des timbres poste n'est qu'un chapitre de cette riche histoire. Et l'histoire ne s'arrête pas. D'autres moyens de communications sont apparus et modifient sensiblement les communications entre individus.

Nous limiterons cet article à un précurseur moins connu dans nos régions mais qui a eu son heure de gloire au début du 19e siècle en Italie et plus précisément dans le royaume de *PIEMONTE SARDAIGNE*. Par un acte du 7 novembre 1818 promulgué par le roi Victor Emmanuel Ier, il fut confirmé que la poste conservait le monopole du transport du courrier et qu'il était interdit à quiconque d'outrepasser cette règle. Il était donc interdit à un particulier de porter son propre courrier chez son destinataire en vue éventuellement de gagner du temps ou si ce destinataire habitait dans ses environs. Toutes personnes surprises à transporter du courrier sans autorisation risquaient de lourdes sanctions.



Il fut imaginé par les autorités de créer et vendre du papier au préalable timbré appelé "CAVALLINI". Les personnes désireuses d'adresser du courrier devait au préalable acheter des lettres pré timbrées. Trois modèles étaient mis en service selon la distance à parcourir (15, 25 et 50 centimes). Le cachet du 15 centimes est rond, le 25 centimes est ovale et le 50 centimes est octogonal. Les "Cavallini" virent le jour le 1er janvier 1819.



Le but de l'opération était double : d'une part elle permettait à la poste de maintenir son monopole du transport du courrier et engendrer des rentrées importantes et d'autre part elle ne freinait pas les relations commerciales et sociales entre personnes.

Au début, lors de l'émission provisoire, le papier timbré n'était pas pourvu d'un filigrane. Différents imprimeurs sont chargés de l'impression de ce papier timbré. On trouve dès lors plusieurs sortes de papiers (jaunâtres, blancs, bleuâtres) et également des formats différents. La lettre ne devait comporter qu'une feuille et devait être pliée de telle sorte que le timbre soit visible pour contrôle. A ce moment tout était en règle et le porteur était autorisé à transporter la lettre en question.

A partir de février 1820, sera mis en circulation du papier définitif pourvu de filigranes représentant notamment un aigle surmonté de la couronne royale. Ce système était complémentaire au transport du courrier qui continuait également à fonctionner par le dépôt des lettres aux bureaux de poste et apposition d'un cachet.

Suite aux améliorations intervenues dans les services postaux, les "Cavallini" furent retirés du service en 1836.

(André FORTON)

---

Sources consultées:

*Des précurseurs (L'Echo de la Timbrologie mai 1993)*

*Les Cavallini, les chronopost du XIXe siècle (L'Echo de la Timbrologie février 1990)*